

Les constituants s'intéressent au concept de Conseil de l'avenir

RENCONTRE • La Fondation suisse pour le Conseil de l'avenir est passée par Fribourg mercredi. Comment faire en sorte que la politique tienne compte du long terme? Les constituants ont voulu en savoir plus sur la question.

STÉPHANIE BUCHS

Formuler des buts viables et tenir compte des conséquences, à long terme, des décisions politiques. Telle est la réflexion qui doit occuper un Conseil de l'avenir. Robert Unteregger, l'une des personnes à l'origine de la Fondation suisse du Conseil de l'avenir, insiste ainsi sur la nécessité de se positionner ou, en tout cas, de se poser des questions sur l'avenir des décisions politiques prises. Quatre membres de cette fondation sont venus à Fribourg, dans le cadre d'un tour de Suisse dont le but est de montrer aux cantons l'importance de cette vision à long terme.

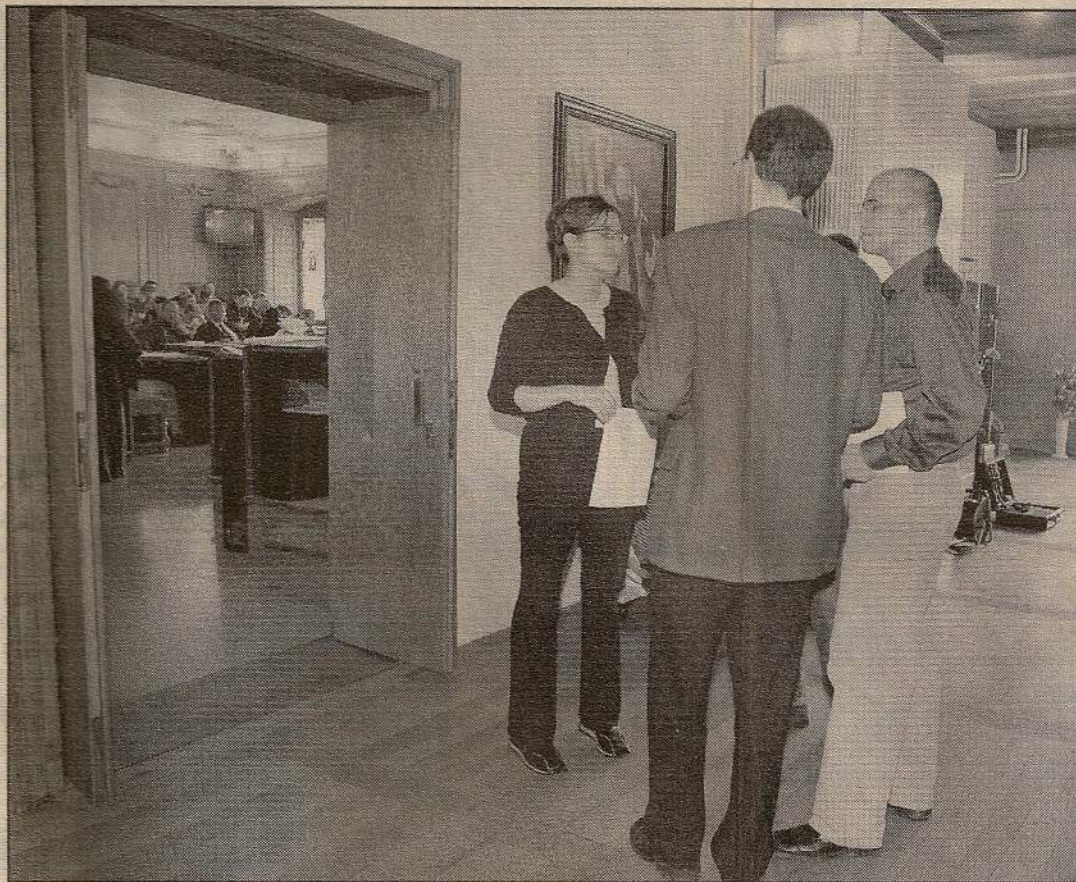
Ainsi, trois constituants fribourgeois les ont reçus: Joseph Buchs (dc, Fribourg), Mélanie Maillard (cit, Porsel) et Sophie Bugnon (cit, Riaz). Cette table ronde a débouché sur une discussion à bâtons rompus. Mais que propose le projet de Constitution fribourgeoise à ce niveau-là? Deux notions ont passé la rampe de la lecture zéro: «Le Conseil d'Etat peut instituer des Conseils consultatifs. Le Grand Conseil veille à entretenir une réflexion sur le long terme.»

STRUCTURE PERMANENTE

M. Unteregger estime que ces mesures générales ne suffisent pas: «Si on n'arrive pas à établir une structure permanente, indépendante et qui se réunit régulièrement, l'efficacité de ce Conseil de l'avenir en sera très amoindrie.» La situation optimale serait d'y placer des semi-professionnels, au minimum, qui se réuniraient plusieurs fois par semaine.

«En tant que politicien, on n'arrive pas à penser le long terme, on est souvent pris dans l'urgence du moment. C'est pourquoi un organe, qui se donnerait le temps et les moyens d'analyser les conséquences à long terme d'une décision, serait utile.»

Le quatuor de la fondation Conseil de l'avenir insiste sur l'intérêt de leur vision pour les cantons qui remanient leurs Constitutions. «C'est très intéressant de voir ce qui devient possible avec les nouveaux projets de Constitutions», remarque M. Unteregger.



Mélanie Maillard faisait partie de la petite délégation de constituants à recevoir, à Fribourg, la Fondation suisse du Conseil de l'avenir.

VINCENT MURITH-a

Ainsi, le texte définitif de la Constituante vaudoise, qui passe en votation le 22 septembre, contient un passage à ce propos: «Dans le but de préparer l'avenir, l'Etat s'appuie sur un organe de prospective.»

VISIONS DÉCALÉES

Les trois constituants fribourgeois présents attendaient des directives précises quant à l'organisation d'un tel Conseil de l'avenir. «Les formes que peut prendre un Conseil de l'avenir sont très diverses, et ce n'est pas à nous de vous dire ce qui est le mieux pour Fribourg», répond M. Unteregger. Il insiste cependant sur la nécessité que cet organe soit le plus indépendant possible. Il en existe une forme aux Pays-Bas au niveau national. Le gouvernement doit tenir compte de ses conclusions lors d'une prise de décision. Mais le Conseil de l'avenir néerlandais n'a pas de pouvoir de décision.

«Le Conseil de l'avenir n'est pas un concurrent pour le gouvernement ou le parlement, mais bien un complément, et il ne s'agit en aucun cas d'un quatrième pouvoir», précise encore M. Unteregger. Le Conseil de l'avenir doit pouvoir changer la stratégie passive de la politique qui tente de régler les problèmes qui se présentent en une stratégie active. En fixant des buts, cette dernière permet d'anticiper les problèmes qui surviendraient et ainsi de les éviter.

«Mais comment une vision commune précise peut-elle se dégager d'un tel Conseil?», questionne Sophie Bugnon, insistant sur le fait que plusieurs visions de la réalité, parfois contradictoires, se combattent. Mélanie Maillard complète: «C'est facile d'être d'accord sur un but qui répond au bien de la société, surtout fixé à une échéance de 20 ans comme vous le proposez, mais c'est au niveau des moyens

à utiliser pour y parvenir que les choses se compliquent.»

«Nous sommes dans une société complexe, qui évolue vite, et l'important est d'ouvrir un débat et de se poser des questions sur les conséquences de certaines décisions. Les buts fixés ne doivent pas être fermés.» M. Unteregger prend l'exemple d'une centrale nucléaire qui doit fermer ses portes dans dix ans. Le plus important serait de se demander comment remplacer la puissance électrique qu'elle dégage et prendre le temps de réfléchir à une solution viable à long terme.

Et trouver des solutions pour une échéance d'une vingtaine d'années avec nos références actuelles ne pourrait pas déboucher justement sur une solution directive, qui ne tient pas compte de l'évolution? Les buts se modifient avec l'évolution et ne sont pas fermés, répond M. Unteregger. SB